



VILLE DE
LAC SAINT
JOSEPH

Bulletin d'information municipale

Vol.12, No 04 • Août 2020

Le Tour du lac



Retrouvez-nous sur
facebook.

www.villelacstjoseph.com • info@villelacstjoseph.com



Citoyens et Citoyennes,

En ce temps de pandémie du Covid 19, nous avons tous appris sur la résilience à l'exception de ceux qui 40 ans après la dédicace de Jordi Bonet sur la grande fresque au Grand Théâtre de Québec :

Vous êtes pas écoeurés de mourir bande de caves!

n'ont pas encore compris que la santé publique est le plus précieux des biens pour l'humanité. Toute la réglementation sur la santé publique a été contestée par des irresponsables qui se sont regroupés physiquement et virtuellement sur les réseaux sociaux pour propager de façon communautaire le virus et ce, à l'encontre des avis scientifiques et sans se soucier de la distanciation avec les autres citoyens et usagers publics.

Si Donald Trump a enfin compris et prône le port du masque, tout le monde devrait comprendre à quoi sert une réglementation. L'importance du civisme, du respect des

autres est nécessaire, connu et trouve application par nos citoyens de sorte que le Corona Virus (Covid 19) n'a eu aucune répercussion dans notre municipalité.

Les règles de rassemblements publics sont toujours applicables

La réglementation sert à assurer le bien-être de **toute la population et permettre l'interaction des citoyens avec leur administration publique.**

La réglementation de notre ville est généralement suivie et malgré certaines lacunes au cours des derniers mois, la ville a corrigé la signation en engageant une inspectrice municipale, Mme Francesca Sanna, diplômée en urbanisme et environnement et M. William Claveau, inspecteur suppléant agissant sur demande.



Consultez le service d'urbanisme pour être informé avant d'agir et d'engager des sommes importantes pour la réalisation de vos projets.

Je n'ai pas l'intention de répéter les mots du maire et de vos conseillers depuis 7 ans, non plus celui de la directrice générale dans le dernier numéro de notre journal *Le Tour du Lac* ***Qu'est-ce que vous ne comprenez pas?*** car il semble que *Le Tour du Lac* ne fait pas le tour du lac. Dorénavant la ville agira par voie judiciaire, finit la tolérance.

À ceux qui nous répondent trop souvent « *au montant de taxes que je paie* », je leur réponds « *cette attitude est des plus déplacée car nous sommes la ville avec le plus bas taux d'imposition dans la province* ». Tous vos élus apportent leur contribution. La taxation étant basée sur la valeur de votre propriété grandement influencée par la superficie de votre résidence; c'est un choix qui vous appartient. Rappelez-vous que le maire et les conseillers, tout comme vous, paient des taxes.

Nous avons actuellement trois inspecteurs au service d'urbanisme : Michel Ross, Francesca Sanna et William Claveau, inspecteur suppléant. Contactez l'un d'eux pour informations, permis/certificats et suggestions pour amendements aux règlements pour lesquels nous avons créé un registre.

Des travaux importants de réfection du chemin Thomas-Maher seront faits en septembre prochain. Un appel d'offres public est en cours sur le site du SEAO et l'ouverture des soumissions aura lieu le 13 août prochain à l'Hôtel de Ville.

Pour le suivi des dossiers en cours, je vous réfère à la chronique de vos conseillers municipaux. Vous pouvez toujours solliciter une rencontre avec le maire sur tout sujet susceptible de vous intéresser.

Bonne fin d'été, amusez-vous, soyez prudents, suivez les consignes de santé publique et de sécurité tant terrestre que nautique !

Michel Croteau, Maire.

RÉSUMÉ DES RÉOLUTIONS

Voici un résumé des résolutions adoptées au cours des dernières séances du Conseil:

Résolution no CA-20-06-15-06: Résolution autorisant l'utilisation d'un motorisé ou d'une roulotte sur un terrain privé pour plus de 72 heures, considérant les restrictions gouvernementales concernant la COVID.

Résolution no CA-20-06-15-07: Résolution donnant mandat à Entreprises Gonet inc. de procéder au lignage du Chemin Thomas-Maher suivant l'offre de service soumise.

Résolution no CA-20-06-15-08: Résolution donnant mandat à Entreprises Daniel Lachance inc. de procéder au fauchage des accotements du Chemin Thomas-Maher.

Résolution no CA-20-06-15-10: Résolution autorisant Mme Jocelyne Boivin à faire les démarches nécessaires avec La Scubathèque pour des cours de plongée sous-marine pour les débutants.

ENTRETIEN J.P. BOUCHER INC.

- NETTOYAGE PRINTANIER
- TONTE DE PELOUSE
- RAMASSAGE DE FEUILLES
- TRAVAUX DIVERS



418-875-2195

Au Lac-Saint-Joseph, votre garantie de satisfaction!

TREMBLAY BOIS
AVOCATS

Me André Lemay

200-1195, av. Lavigerie
Québec, QC
G1V 4N3

alemay@tremblaybois.ca
418-658-9966
tremblaybois.ca

Alain Coulombe
Huissier de justice
Président
acoulombe@gschuis.com



Étude Coulombe Dubé
HUISSIERS DE JUSTICE
DIVISION DE
Gagnon Sénéchal Coulombe
Depuis 1966

800, boul. des Capucins Québec (Québec) G1J 3R8

☎ 1 800 463-6267

☎ 418 648-1717

☎ 418 522-9911

www.monhuissieraquebec.com

MOT DU CONSEILLER - DISTRICT 1



Chers citoyens et citoyennes,

Bonne continuation d'été à tous et toutes!

Il y a de ça quelques temps déjà, notre inspecteur municipal M. Michel Ross s'est blessé sérieusement en chutant dans des escaliers extérieurs lors d'une visite pour l'émission d'un permis chez un citoyen. Nous espérons un retour progressif mais malheureusement sa condition ne s'améliore pas rapidement.

Conséquemment le conseil a procédé lors de sa dernière réunion à l'embauche temporaire de Mme Francesca Sanna .

Originaire de Val Bélair, Mme Sanna possède treize ans d'expérience en urbanisme. Outre un baccalauréat en science environnementale, spécialisation urbanisme, elle possède également un certificat technique en gestion des eaux .

Elle a travaillé notamment en Colombie-Britannique, dans les gestion des plans d'eau et zones riveraines dans la vallée de l'Okanagan, à Osoyoos (pour les amateurs de vins)

Si vous avez un projet d'aménagement paysager ou de bande riveraine, de rénovation, de construction ou autres, n'hésitez pas à communiquer avec elle par téléphone au 418-875-3355, poste 224 ou par courriel à l'adresse urbanisme@villelacstjoseph.com et elle se fera un plaisir de vous fixer un rendez-vous pour étudier avec vous votre projet et vous faire part de la réglementation applicable à celui-ci.

Le conseil municipal et le maire M. Michel Croteau tiennent à souhaiter la bienvenue à Mme Sanna à Ville de Lac-Saint-Joseph.

Yvan Duval, conseiller district no 1



Alain Racine, entrepreneur
Tél. : **418.872.5111** ▪ Cell. : 581.307.5771
racine1340@hotmail.com

APCHQ
R.B.Q. : 5697-8836-01

- Finition intérieure et extérieure ▪
- Construction et rénovation ▪
- Salle de bain et cuisine ▪
- Finition de sous-sol ▪
- Garage et remise ▪
- Portes et fenêtres ▪
- Patio ▪

Notre fierté est dans votre entière satisfaction

États financiers | Fiscalité | Comptabilité

1065, route de l'Église
Québec (Québec) G1V 3W1

418 686-4299 | 1 888 596-4299 | Téléc.: 418 686-4298
bfa@qc.aira.com | beaudetfontaine.com

**bf Beaudet
Fontaine CPA s.a.**

Société de comptables professionnels agréés
et services fiscaux

Michel Fontaine
M. Fisc., CPA auditeur, CGA

MOT DE LA CONSEILLÈRE - DISTRICT 4



Chers citoyens et chères citoyennes,

En cette période estivale, nous profitons pleinement de ces jours ensoleillés et surtout de nos paysages des plus bucoliques.

Dans ce contexte, chaque vendredi de l'été, des capsules environnementales sont envoyées par le biais des courriers électroniques de nos résidents. Si vous ne nous avez pas encore transmis votre adresse courriel, il serait important de le faire car de nombreux messages sont transmis par notre directrice générale pour vous communiquer de l'information ponctuelle, (fermeture de route, incident, objets perdus ou trouvés, etc.). Pour ceux et celles qui n'auraient pas reçu ces capsules, c'est avec plaisir que nous vous transmettons les liens:

NAVIGUEZ-VOUS SANTÉ?

https://crelaurentides.org/images/images_site/documents/depliants/Capsules_FR_2013_4.pdf

UN MONDE VERT DANS UN UNIVERS D'EAU

https://crelaurentides.org/images/images_site/documents/depliants/Capsules_FR_2013_6.pdf

VOTRE LAC A-T-IL LES REINS SOLIDES?

https://crelaurentides.org/images/images_site/documents/depliants/Capsules_FR_2013_7.pdf

LA BANDE RIVERAINE: LE BOUCLIER DES LACS

https://crelaurentides.org/images/images_site/documents/depliants/Capsules_FR_2013_1.pdf

Vous désirez recevoir les prochaines capsules, vous pouvez vous inscrire à notre infolettre auprès de Madame Vivian Viviers, notre directrice générale, dont voici les coordonnées: info@villelacstjoseph.com

Je vous souhaite une très belle fin d'été!

JOCELYNE BOIVIN,

Conseillère du district no 4

Responsable de l'Environnement



MOT DU CONSEILLER - DISTRICT 2



Chers concitoyens et concitoyennes,

C'est l'été, il fait beau et chaud et encore une fois, les bacs semi-enfouis sont pris d'assaut par des citoyens qui se foutent carrément de directives qui sont pourtant clairement écrites aux deux entrées de la ville.

On retrouve régulièrement des boîtes de livraison entières, non défaites, par terre à côté des bacs, sans parler des chaises de parterre cassées, des barbecues brisés, des bonnes de gaz propane etc.

De plus, nous désirons vous rappeler que la collecte porte à porte des matières organiques (bacs bruns) se fait à chaque semaine de la mi-avril à la mi-novembre, vous permettant ainsi d'éliminer les mauvaises odeurs et la vermine. Vous trouverez à la page suivante un tableau des matières compostables acceptées.

La plupart des citoyens se comportent de façon responsable mais un petit nombre de ceux-ci font montre d'un manque de civisme qui se reflète sur tout le monde.

Alors une fois de plus, nous vous demandons, si vous avez connaissance d'une telle conduite, de nous le signaler afin que nous puissions les en aviser et faire respecter notre réglementation en attendant que des caméras soient installées et que nous puissions nous-mêmes identifier ces gens.

Je vous rappelle que l'Écocentre Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier est maintenant ouvert aux heures indiquées ci-dessous.

Jacques Tessier, Conseiller district no 2.

ÉCOCENTRE STE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

COORDONNÉES

Écocentre Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

150, rue Clément-Paquet
G3N 3E5

(Secteur du parc industriel, accès par la rue
Edward-Assh et Elzéar-Bertrand)

Téléphone : 418 876-2714
ou sans frais 1 866 760-2714

HEURES D'OUVERTURE

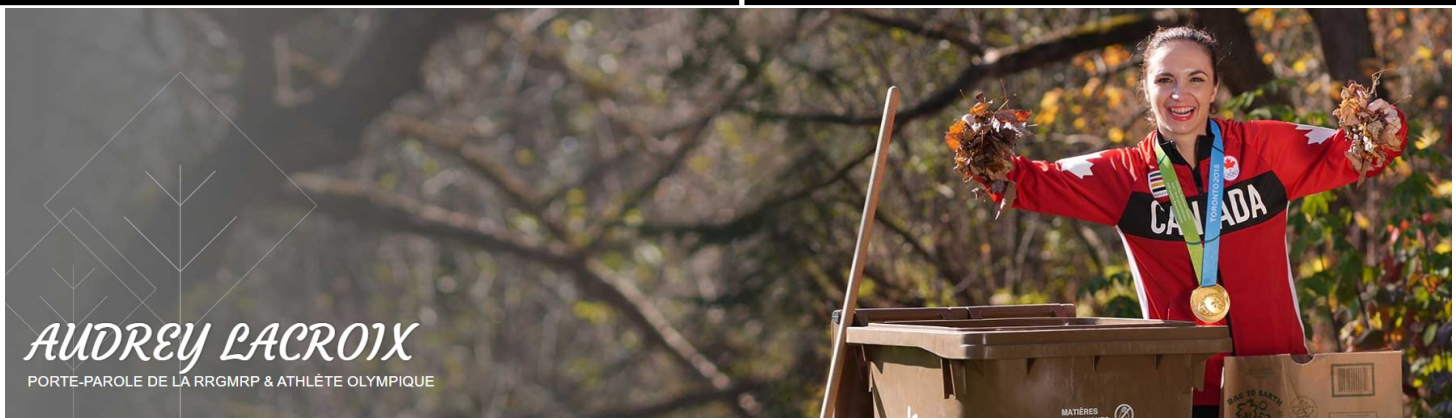
CONSULTER LE NOUVEAU
FONCTIONNEMENT ADAPTÉ COVID-19
AVANT VOTRE VISITE À L'ÉCOCENTRE.

HORAIRE:

Mardi au samedi : 8h à 16h45

**FERMETURE de l'écocentre les jours suivants
en 2020 :**

8 septembre, 13 octobre, 25 et 26 décembre





MATIÈRES COMPOSTABLES ACCEPTÉES

**Retirer
l'emballage.**



**Envelopper la nourriture
humide de papier ou carton.**



**Nettoyer le
bac en été.**



RÉSIDUS ALIMENTAIRES

- ☛ Tous les restes de nourriture*
(aliments périmés, mets préparés,
pelures, écailles de noix, œufs,
viande, gras, os, fruits de mer, etc.)

***sauf les liquides et coquillages**



PAPIER ET CARTON SOUILLÉS

- ☛ Papier ou carton **non plastifié** et souillé
(papier parchemin, filtre en papier, essuie-tout, mouchoirs, etc.)



RÉSIDUS DE JARDIN

- ☛ Sciures de bois **non traité, sans clou**
- ☛ Petites branches (diamètre de moins de 2,5 cm / 1 po)
- ☛ Terreau, plantes et feuilles mortes



AUTRES

- ☛ Cure-dent ou bâtonnets **en bois**
- ☛ Poils d'animaux et cheveux
- ☛ Litière et déjections animales
- ☛ Cendres de bois **refroidies** (>7 jours)



RRGMRP



**MATIÈRES REFUSÉES : tout plastique (même biodégradable), aluminium,
résidus dangereux (ex. : huile à moteur), bois traité, plantes exotiques nuisibles**

1-866-760-2714

www.laregieverte.ca

MOT DU CONSEILLER - DISTRICT 3



Chers Citoyens et chères Citoyennes,

Quel été merveilleux nous avons au lac!

Malgré que la Covid ne nous permette pas de nous rencontrer dans les 6 à 8 au Club, nous avons la chance de nous côtoyer lors de tours de bateau ou à pied autour du lac.

Pour ce qui est du Club Nautique, les jeunes et les membres du CA semblent apprécier notre nouveau partenaire, Camp Académie, pour la portion camp de jour.

J'en profite pour remercier Éric Bilodeau et tous les membres du CA du Club pour l'excellent travail, mais aussi d'avoir osé élever le niveau du ski et du wake cette année. La priorité du CA était de devenir un camp structuré où les jeunes développent leurs talents et pour d'autres, apprennent un nouveau sport. Je suis très fier du résultat. Félicitations à toute l'équipe!

J'aimerais aussi vous rappeler que la semaine de voile intensive n'est pas complète pour ceux que ça pourrait intéresser, c'est la semaine du 10 août. Il est donc encore temps de s'inscrire et de profiter de cette nouvelle activité.

Cette année encore, il y aura un sondage pour ceux qui auront participé aux activités du Club. Cependant, j'ajouterai mon grain de sel afin d'obtenir les commentaires, soit des jeunes ou des parents de même que de ceux qui ne participent pas aux dites activités. Qu'est-ce que l'on peut faire de plus pour convaincre vos jeunes de s'inscrire?

En terminant, je vous souhaite une belle fin d'été en famille!

Jean-Sébastien Sheedy, Conseiller district no 3.



Venez danser le **ZUMBA** avec Jacinthe Lacroix, formée au *Studio de danse Mirage*.

524 Ch. Thomas-Maher
Lac St-Joseph
418-456-3491
jacinthelacroix@me.com

Le **ZUMBA** est un programme d'entraînement physique combinant des éléments d'AÉROBIE et de DANSES LATINES, le tout sur de la MUSIQUE DU MONDE.

NOUVEL HORAIRE**

Les Lundi, Mercredi et Vendredi

Coût : 10\$/ séance par personne

9h30 à 11h00

Apportez vos espadrilles, vos poids et votre tapis!

****NOUVEAU****

Ajout de 30 minutes d'EXERCICES DE MUSCULATION pour les intéressé(es)

ZUMBA À LA PLAGE
par beau temps!



ON VOUS ATTEND!!



MOT DU CONSEILLER - DISTRICT 6



Chers citoyens et citoyennes,

À la suite des nombreuses plaintes reçues concernant la navigation sur le lac cet été, j'ai fait quelques recherches pour savoir ce qui se passe sur d'autres lacs de la province.

J'ai particulièrement consulté le site de sécurité nautique du Lac Memphrémagog dont vous trouverez ci-dessous la référence du site que je vous invite à visiter:

<https://www.mrcmemphremagog.com/programmes-et-services/securite-nautique/>

Vous constaterez, à sa lecture, que la MRC Memphrémagog a mis en place des règles relatives à la sécurité nautique.

Après consultation de ce document, croyez-vous qu'il serait important pour la Ville de Lac-Saint-Joseph d'attribuer un budget annuel pour mettre en place et maintenir des règles semblables ? Sommes-nous rendus là en 2021 ... ?

Je vous invite à communiquer avec l'administration municipale à ce sujet.

Merci de vos commentaires.

Claude Tessier, Conseiller district no 5

PATROUILLE NAUTIQUE

La patrouille nautique œuvre sur le territoire de la MRC de Memphrémagog depuis 1989. Elle est financée par les municipalités riveraines des lacs Memphrémagog, Massawippi, Magog et Lovering. La saison de patrouille nautique débute en juin et se termine en septembre.

L'équipe est composée de six étudiants en techniques policières. Ils reçoivent une formation spécifique aux interventions nautiques par la Gendarmerie Royale du Canada (GRC); une formation sur la réglementation fédérale (équipements obligatoires à bord des embarcations, carte de compétence, etc.) par le Bureau de la sécurité nautique – Transports Canada; ils sont également formés par un moniteur qualifié de la Régie de police de Memphrémagog au maniement du cinémomètre (radar).

Ils sont désignés à titre d'agents de l'autorité pour l'application de la [Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada](#) et autorisés à délivrer des constats d'infraction au nom du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), en vertu de la [Loi sur les contraventions](#).



SÉCURITÉ NAUTIQUE

- > Rôle et mandat
- > Dépliants sur la réglementation (par lac)
- > Suivez la vague – Activités nautiques et environnement
- > Liens utiles
- > Vidéos

Rappelons que tous les plaisanciers sont tenus de connaître les règlements qui s'appliquent sur les plans d'eau qu'ils fréquentent. Les conducteurs ou les propriétaires d'embarcation de plaisance qui enfreignent les lois, les règlements et le Code criminel peuvent encourir des pénalités ou des amendes.

VOUS AVEZ BESOIN DE MATÉRIAUX DE REMPLISSAGE ?

(Terre, gravier, roches)



Nous effectuerons d'importants travaux de réfection du chemin Thomas-Maher en septembre prochain et nous devons disposer du matériel d'excavation.

Si vous avez un besoin de matériel de remplissage (terre, gravier, roches) pour aménager un stationnement en bordure du chemin Thomas-Maher (pratique surtout l'hiver quand vous ne pouvez accéder à votre propriété en voiture) ou un plateau, ce serait peut-être une bonne occasion pour en profiter.

Il est important de noter que le stationnement doit être d'une largeur maximale de 5 mètres de la chaussée et avoir une pente permettant l'écoulement des eaux vers le terrain.

Si vous êtes intéressé, vous voudrez bien communiquer avec Mme Vivian Viviers pour lui faire part de vos besoins avant le 1er septembre prochain et elle pourra transmettre l'information à l'entrepreneur au moment des travaux.

Soyez assurés que nous vous tiendrons au courant des dates où lesdits travaux routiers seront effectués ainsi que des périodes de fermeture du chemin Thomas-Maher si nécessaire.

Bonne fin d'été !

Vivian Viviers, directrice générale



**DUBK
DESIGN**

Atelier de couture
Réparations
Confections sur mesure
Cordonnerie
Nettoyeur
Friperie pour enfants

PLACE DU TORRENT
4610, Route de Fossambault, suite 403
Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

Tél: 418-875-0707
dubkdesign@outlook.com





ANDRÉ GARNEAU inc.
Entrepreneur Électricien

Corporation
des maîtres électriciens
du Québec

R.B.Q. 5593 8484



- Résidentiel
- Commercial
- Installation et réparation

Fossambault-sur-le-Lac
et Québec métro

Tél.: 418 875-3245
Cell.: 418 802-7318
andre@andregarneau.com



L'HOMME DE TOUTES LES SITUATIONS !

Mon équipe et moi mettons à votre disposition des années d'expérience pour tous vos besoins en entretien, réparation ou manutention nécessaires pour votre habitation, ses dépendances et votre terrain. Nos services sont offerts principalement dans les environs de Lac-Saint-Joseph, Fossambault et Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

Au surplus, pendant la période de crise que nous vivons, j'offre mes services pour faire des cueillettes et des livraisons pour mes clients en confinement (épicerie, pharmacie...).

« SERVICE CLÉS EN MAIN
OFFERT EN TOUTE SAISON ! »



 **Jean fait tout**
HOMME À TOUT FAIRE.

418 998-8993

Tous engagés



Invitation

Votre caisse vous invite à participer à son assemblée générale extraordinaire virtuelle. Ce sera l'occasion de prendre connaissance de ses résultats afin de voter ensuite pour le versement de la ristourne.

Assemblée générale extraordinaire virtuelle

Lundi 24 août 2020 | 20 h

Le lien pour assister à l'assemblée est disponible au www.desjardins.com/caisse-saint-raymond-sainte-catherine.

C'est un rendez-vous en direct ou en réécoute!



Desjardins

Caisse populaire de
Saint-Raymond-Sainte-Catherine

MOT DU CONSEILLER - DISTRICT 6



Chers concitoyens et concitoyennes,

Nous avons reçu récemment de la part de nos vérificateurs externes les états financiers officiels pour l'année financière 2019. Bien que nous ayons enregistré notre premier déficit en quinze (15) années à la hauteur de 11 667 \$, je tiens à rassurer nos concitoyens que les finances publiques se portent encore très bien. Qui plus est, n'eût été des dépenses importantes (mais non récurrentes) telles que génératrice, aménagement paysager et mobilier reliées à la construction de l'Hôtel de ville, le déficit de l'an dernier se serait soldé en surplus budgétaire important.

Considérant que nous n'avons contracté aucun emprunt pour la construction de l'Hôtel de ville et avons tout payé à même notre surplus accumulé et la subvention gouvernementale de 485 000 \$, nous pouvons raisonnablement affirmer que les finances de la Ville de Lac-Saint-Joseph se portent bien.

Après plus de six mois d'activités municipales, je désire vous confirmer que nos prévisions budgétaires sont respectées jusqu'à maintenant et que nous procéderons à d'importants travaux de réfection du chemin Thomas-Maher en septembre pour lesquels nous bénéficions également d'une subvention du *Programme sur la taxe d'essence*.

Vu la convalescence prolongée de notre inspecteur municipal, M. Michel Ross, et la quantité de projets de rénovation et aménagement paysager entrepris par nos citoyens en cette période de confinement, mentionnons que nous avons dû procéder à l'embauche temporaire d'une inspectrice à temps plein pour assurer un bon service et le respect de nos règlements d'urbanisme et d'environnement.

Soyez assurés que nous prenons vos intérêts à cœur.

Bonne fin de vacances!

Clément Gignac, Conseiller district no 6



**FORMULAIRES EN LIGNE
DISPONIBLES POUR VOS
DEMANDES :**

- ✓ BACS ROULANTS
(MATIÈRES RECYCLABLES ET ORGANIQUES)
- ✓ MATIÈRES RÉSIDUELLES NON
RAMASSÉES
- ✓ MAINTENANCE ET RÉPARATION DE
BACS OU DE CONTENEURS
- ✓ VIDANGE D'INSTALLATION SEPTIQUE

Visitez
laregieverte.ca

Simon Lapointe

Homme à tout faire

☎ 581.748.1084

@ partagezvotreliste@gmail.com

Votre coup de main pour vos
travaux d'entretien et de réparation
intérieurs - extérieurs - saisonniers

Déneigement de toitures

**Estimation
gratuite**

Sim's
Petits travaux

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE



Chers concitoyens, chères concitoyennes,

En cette période de confinement et de COVID-19, nous connaissons un été plus achalandé et plus difficile. Les gens ne pouvant voyager à l'extérieur, passent leur été au lac et en profitent pleinement pour faire des activités nautiques.

Il fait beau, il fait chaud et la **circulation nautique** est très active à toute heure du jour et même de la nuit. La vitesse, la musique, les cris, tout y est.

Nous avons reçu de nombreuses plaintes et j'ai dû en transférer quelques-unes à la Sûreté du Québec puisque certains citoyens me faisaient parvenir des courriels personnellement à la maison pour me harceler parce qu'on ne faisait rien.

Les seuls qui peuvent intervenir sur le lac sont les agents de la Sûreté du Québec et c'est pourquoi je leur ai transmis ces courriels.

Pour ceux et celles qui font du ski nautique très tôt le matin, nous vous demandons de respecter les citoyens qui dorment, ne pas faire de musique et vous éloigner le plus possible de la rive.

Sachez que lorsque nous recevons une plainte écrite à la Ville, nous devons y donner suite et si certains citoyens se sont sentis lésés par certains messages, je m'en excuse mais je ne peux reconnaître les propriétaires de tous les bateaux qui circulent sur le lac. Le but était plutôt de conscientiser tous les adeptes du ski nautique et du wake au respect des autres.



Pour ce qui est **des feux à ciel ouvert**, je vous rappelle que la SOPFEU a levé l'interdiction de faire des feux à ciel ouvert. Toutefois cette permission ne signifie pas que vous devez empoisonner l'existence de tous vos voisins. Avant de faire un feu sur votre terrain, vous pourriez peut-être vérifier de quel côté est le vent, si toute la fumée s'en va chez votre voisin, vous pourriez attendre un autre moment et s.v.p. évitez de faire vos feux à l'heure des repas alors que les gens veulent manger à l'extérieur avec de la visite. N'attendez pas de recevoir une visite du Service des incendies qui vous demandera de l'éteindre. Quant aux **feux d'artifices**, ils sont interdits sur notre territoire à moins d'avoir demandé et obtenu une permission du Service des incendies de Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier pour une occasion spéciale.

Réduisez le volume pour un environnement sonore agréable. Saviez-vous que la réglementation municipale prévoit une limite sonore (mesurée à la source en décibels) le jour et la nuit? Des heures minimales et maximales sont également prévues pour la réalisation de travaux et l'utilisation de tondeuses et de scies à chaînes, entre autres. Cependant, il est important de considérer que nous n'avons pas tous les mêmes horaires, les mêmes contraintes familiales ou professionnelles et que les périodes disponibles pour réaliser l'entretien de notre propriété ne sont peut-être pas similaires à notre voisin. Soyez bienveillants, essayez d'éviter de tondre la pelouse aux heures de repas! De plus, pensez à vérifier l'état de fonctionnement de vos équipements comme votre filtreur de piscine ou votre thermopompe. S'ils sont très bruyants, faites-les inspecter et réparer en cas de bris.

Vous prévoyez faire plus de bruits qu'à l'habitude en soirée? Pensez à en informer vos plus proches voisins; ceux-ci seront probablement plus indulgents s'ils ont été prévenus.

Le respect commande le respect!

Soyez attentif aux autres, ils vous le rendront bien!

Vivian Viviers Directrice générale



MOT DU SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT



Chers citoyens et citoyennes,

Nouvellement arrivée au sein de votre communauté, j'ai été à même de constater les efforts déployés pour l'aménagement de votre bande riveraine.

Maintenant pour maintenir votre investissement et entretenir votre bande riveraine, je me permets de vous divulguer certains conseils :

Un léger entretien de la bande riveraine permet de maximiser les bienfaits de la restauration.

On dit le plus souvent que l'entretien est inutile dans une bande riveraine. C'est vrai dans une bande riveraine naturelle, sur un lac, un cours d'eau ou au bord du fleuve, et dans les endroits qui ne subissent aucune activité humaine (nautisme, régulation du niveau d'eau, etc.).



Sur les lacs et en bord de cours d'eau situés dans les zones de villégiature, il est conseillé d'exercer une surveillance annuelle, notamment les premières années et dans les zones sensibles, particulièrement celles qui sont assujetties à l'action des vagues. Une observation du milieu après de fortes crues ou des épisodes de verglas intense permet de constater s'il y a des dégâts et d'établir les niveaux d'intervention.

Si on doit procéder à des opérations d'abattage sélectif, d'élagage et de suppression de végétaux problématiques, il est préférable de le faire en une seule fois, de manière légère et répétée, ou sur plusieurs mois ou plusieurs années, de façon massive. Dans tous les cas, on doit vérifier au préalable la réglementation municipale pour ce genre d'opération.

L'entretien des plantes herbacées et ligneuses et des surfaces ensemencées est assez similaire. Les différences sont indiquées pour chaque geste d'entretien.

Arroser



Au cours de la première année, s'il ne pleut pas beaucoup, on doit s'assurer que les plantes ne manquent pas d'eau. Sinon, comme la bande riveraine a pour fonction de capter les eaux de ruissellement, son «arrosage» se fait naturellement.

Dans le cas des semis, on arrose lors des périodes de sécheresse pendant l'année qui suit le semis. Par la suite, l'arrosage est inutile si les plantes ont été bien sélectionnées.

Désherber

Le désherbage intervient surtout au début, dans les deux ou trois premières années, le temps que les végétaux prennent toute leur ampleur. Par la suite, c'est inutile.

Lors de cette opération, on évite de trop remuer le sol afin de ne pas augmenter les risques d'érosion par les eaux de pluie. Une bonne méthode consiste à faire le désherbage au printemps, lorsque les plantes sont peu développées. Le travail est alors plus facile (les plantes ont moins enraciné qu'en fin de saison), et on remue moins de terre.

Dans le cas des semis, normalement, si le taux d'ensemencement a été calculé correctement et que le semis est bien régulier, le désherbage n'est pas nécessaire. Toutefois, si on voit qu'une quantité trop importante d'herbes indésirables vient mettre en péril la survie des espèces choisies, on peut procéder à l'arrachage. Il en est de même pour les plantes envahissantes.

Dans tous les cas, on procède de manière à mettre le moins possible de sol à nu afin d'éviter la déstabilisation du terrain. Après un désherbage, on peut aussi, si la température le permet, ressemer légèrement pour combler le trou.



Pailler



Le paillage ayant comme objectif d'empêcher la croissance des herbes situées en dessous, ce n'est pas une bonne idée de l'utiliser sur toute la superficie de la bande riveraine. Si on étend trop de paillis au sol, on empêche alors les plantes herbacées de se développer.

Par contre les cuvettes de plantation peuvent en recevoir les deux ou trois premières années afin de contrôler les mauvaises herbes et de favoriser la croissance des arbustes.

La paille, les écorces déchiquetées et les feuilles mortes font un excellent paillis. On privilégie l'approvisionnement local. Bien entendu, on évite toute utilisation de paillis à base de frênes afin de ne pas risquer de disséminer l'agrile du frêne, un insecte dévastateur.

Une nouvelle plantation de plantes vivaces peut aussi en recevoir afin de conserver l'humidité au sol, mais l'épaisseur de la couche doit être mince.

Les gestes à éviter

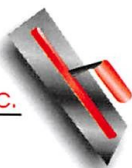
- ♦ Il s'agit de la tonte, de la fertilisation et de l'utilisation des pesticides.
- ♦ Il ne faut jamais tondre une bande riveraine puisqu'on cherche à recréer un milieu naturel. Dans le cas d'un terrain ensemencé, l'utilisation de machinerie pour effectuer la tonte serait dommageable pour la rive.
- ♦ Un des rôles principaux d'une bande riveraine étant de filtrer les fertilisants et les pesticides, il n'est pas cohérent d'en ajouter.
- ♦ De plus, les plantes ayant été choisies pour leur capacité à s'implanter dans le territoire défini, il est inutile d'utiliser des fertilisants sur les bandes riveraines.
- ♦ Il est interdit d'appliquer des pesticides à moins d'infestation et une demande de permis est alors nécessaire.

Source: banderiveraine.org/entretenir/

Francesca Sanna, *Responsable de l'Environnement*

Les entreprises
Jean Boilard inc.

Tirage de joints



Jean Boilard

418 955-9549
jeanboilard03@hotmail.com

R.B.Q. : 2952-7751-51

327, Chemin du Croissant, Lac-Saint-Joseph (Québec) G3N 2L5


Groupe Altus

Depuis 1964

Évaluation et fiscalité municipale | Analyse immobilière
Solutions technologiques | Géomatique

1265, boulevard Charest Ouest, bureau 1200, Québec (Qc) G1N 2C9
T 418.628.6019 F 418.628.5200
www.groupealtus.com

**Télévision
Internet
Téléphonie**

418-875-1118

www.coopcscf.com

130, rue Désiré-Juneau,
Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier




**COOPÉRATIVE CÂBLODISTRIBUTION
STE-CATHERINE-FOSSAMBAULT**

SUGGESTION DE LECTURE

Résident de Fossambault-sur-le-lac depuis 15 ans, j'ai le plaisir de vous présenter **Le Sault-au-Matelot** qui vient d'être publié aux éditions de l'Apothéose.

Ce roman, ponctué de faits historiques, raconte la vie courageuse et persévérante de la famille Hébert-Couillard de 1617 à 1688, la première famille établie à Québec dont je suis descendant d'une souche vieille de onze générations. Une saga qui nous transporte à l'époque de la construction de la Nouvelle-France.

Plus de 550 pages de rappels et de découvertes de la vie quotidienne, relatant l'histoire des ancêtres de plusieurs milliers de Québécois dont les Couillard, Dupuis, Beaumont, Després, Duprey, Hébert et Lislois. De plus, considérant les alliances des femmes avec d'autres patronymes, les descendants de Guillemette Hébert et de Guillaume Couillard sont nombreux.

Peut-être est-ce votre cas?

Au plaisir d'échanger avec vous sur ce sujet qui me passionne,

Daniel Dupuis

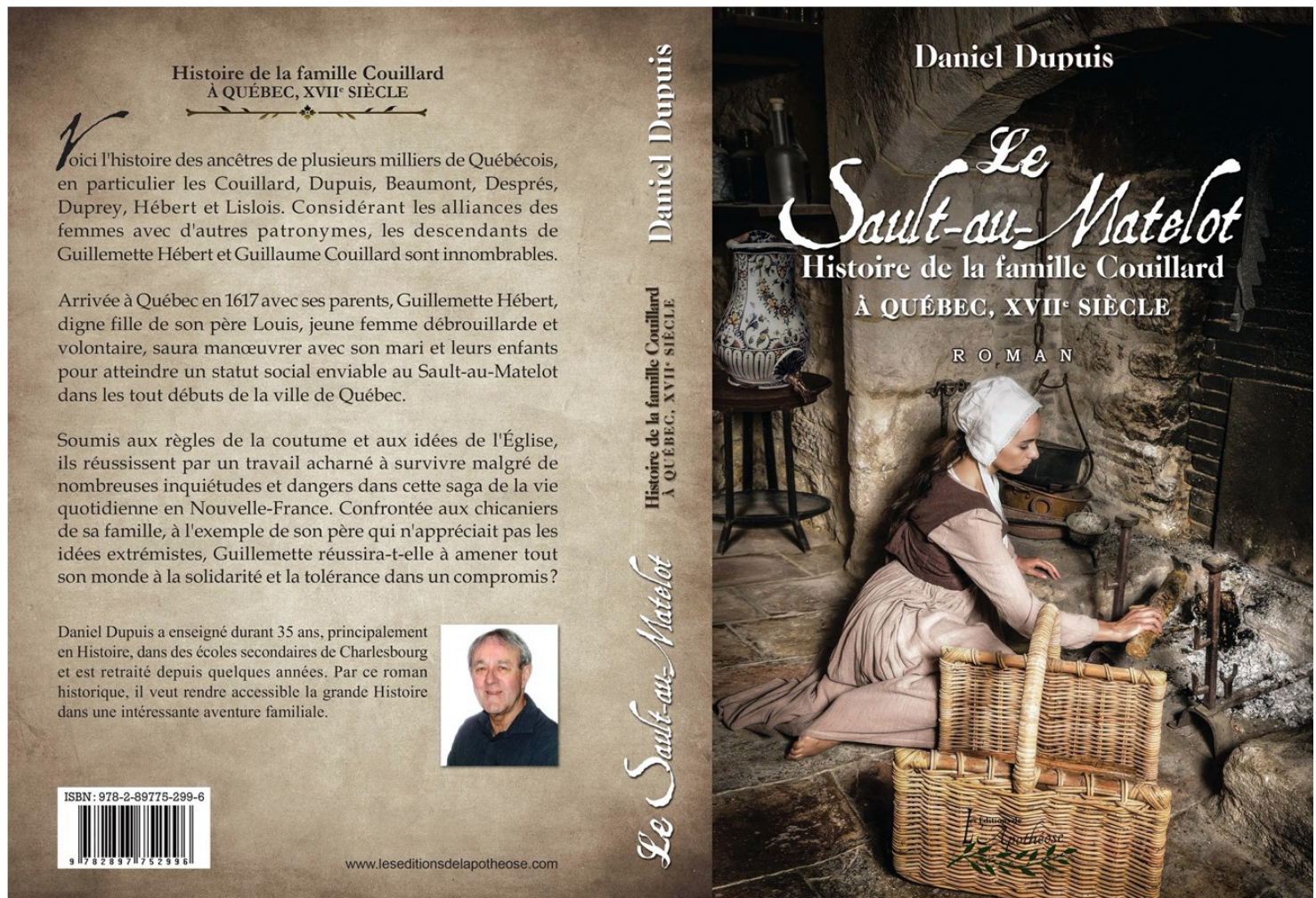
Les personnes intéressées peuvent me contacter :

Par courriel : daniel.doris@hotmail.com

Par téléphone : 418-875-0713 ou 418-929-6331

Coût : 29,95\$ (livraison possible)

Ce titre est aussi disponible en version électronique.



OPINIONS ET COMMENTAIRES DE VOS CONCITOYENS

Au cours des dernières années, force est de constater que la circulation et la grosseur des bateaux a augmenté sur le lac. Cet été est, sans aucun doute, un été record d'achalandage.

La presque majorité des propriétaires ou conducteurs ont bien compris les principes de civisme et le rapport direct entre un agissement respectueux et sécuritaire et leur bonheur à se promener sur le lac avec famille et amis.

Il en reste cependant quelques-uns qui semblent sourds aux messages ou complètement indifférents à leur environnement et au respect d'autrui. Je parle ici des propriétaires et conducteurs de bateaux qui font fonctionner leur système de son à fond sans se soucier des riverains et des plaisanciers et ce, à toute heure du jour ou de la nuit. Une minorité dans l'ensemble mais qui cause un impact sonore négatif énorme.

Comment ne comprennent-ils pas que le son se répercute et devient infernal pour les riverains et tous ceux et celles qui souhaitent profiter du lac sans avoir à endurer tous les choix musicaux de tout un chacun?

Qu'on ne me dise pas que les bateaux sont ainsi conçus que le son s'amplifie tout seul...

S.v.p. un peu de respect, mettez la « switch à OFF » et contribuez à un atmosphère agréable pour tous.

Carole Thérberge

Je trouve inconcevable que les gens ne soient pas plus respectueux de leur environnement:

De la musique à tue tête à n'importe quelle heure pour faire du ski, en brassant l'eau et brisant toute la bordure de plage. Même à la noirceur, il y en a qui se permettent de la musique à tue tête.

C'est dommage, il y a des jours où on ne reconnaît plus notre lac.

La fin de semaine, circulation incroyable se dirigeant vers la petite plage de Duchesnay.

Merci de votre collaboration.

Paule B. Chaumette

MERCI !

Cette page vous est consacrée pour émettre vos commentaires ou opinions sur toute situation que vous voulez signaler.

Merci Mesdames pour le courage de vos opinions. J'espère que vous ouvrirez la voie à vos concitoyens et concitoyennes qui prendront exemple sur vous pour nous soumettre leurs commentaires.

SITE INTERNET



La nature pour vous

ESTHÉTIQUE ÉLECTROLYSE
MARLYNE DUCHESNE

À la fine pointe de la technologie

- Soins personnalisés
- Visagiste
- Épilation définitive par ordinateur
- Produits naturels

Sur rendez-vous

418 875 5514

Certificats cadeaux disponibles

<http://esthetiqueelectrolysemarlyneduchesne.com>

YON KA

PHYTO 5⁺

Sincères condoléances



Paul Garneau



Paul Garneau
1928 - 2020

Au CHUL, le 19 juin 2020, à l'âge de 91 ans, est décédé monsieur Paul Garneau, époux de dame Jeannine Lehoux. Il était le fils de feu dame Bernadette Chamberland et feu monsieur Philémon Garneau. Il demeurait à Québec.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse Jeannine; sa fille Michelle et son fils Louis (Monique Arsenault); ses petits-enfants: Anne-Françoise (Olivier), William (Mélanie), Thomas (Damien), Edouard (Ele), Charlotte et Victoria (Gabriel); ses arrière-petits-enfants : Liam, Léo et Théodore; ses deux belles-sœurs : Sre Blandine Lehoux et Annette Lehoux (feu Hervé Binette). Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille tient à remercier tout le personnel des services gériatriques spécialisés du CHUL pour leur délicatesse, leur dévouement et les bons soins prodigués.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation CERVO, 2601, chemin de la Canardière J-9000, Québec (QC), G1J 2G3, Tél. : (418) 663-5155, <https://fondationcervo.com/la-fondation/aujourd'hui/>.



Nos sincères sympathies à toute la famille !

MERCI DE VOTRE SOUTIEN



FONDATION
LES JARDINS DU HAUT-ST-LAURENT
ET CÔTÉ-JARDINS

4770 rue St-Félix, St-Augustin-de-Desmaures, Québec, G3A 0K9 CANADA
Tel: 418-780-8179 Courriel: info@fondationjhsl-cj.ca

Plus que jamais,
ne les
oublions pas





Chers résidents du Lac Saint-Joseph,

Est-ce que certains d'entre vous se demandent « *Que retrouve-t-on au 800 Chemin Thomas Maher, anciennement connu sous le Camp Larouche?* ».

Cette petite maison en bordure du lac avec une plage de sable magnifique est maintenant propriété du ministère des Ressources naturelles et repose entre les mains de l'organisme *Les Petits Frères*, la grande famille des personnes âgées seules. C'est en 2006, grâce à une initiative de Louis Garneau, que le projet se réalisa.

L'organisme *Les Petits Frères* accueille et accompagne les personnes seules du grand âge (75 ans et plus) qui sont sans famille, sans ami ou sans réseau, à se joindre à leur grande famille. La vie des personnes âgées souffrant de solitude reprend tout son sens quand elles se savent appréciées, aimées et entourées. Ainsi, les Grandes Amies et les Grands Amis ont une famille sur qui compter. Elles/ils ont des visites à domicile ou à l'hôpital, sont jumelés à des bénévoles qui les appellent et veillent sur eux, ont la chance de fêter Noël et leur anniversaire le jour même ensemble et ont la chance de passer une journée ou un court séjour de vacances au Lac-Saint-Joseph l'été, au chalet Paul Garneau. À ce chalet, les Grand(e)s Ami(e)s jouent à la pétanque ou aux cartes, se mettent les pieds dans l'eau du lac, mangent de bons repas maison préparés par un chef, écoutent de la musique et ont du plaisir en groupe et ce, avec l'aide de bénévoles. Le chalet fut nommé Paul Garneau par *Les Petits Frères* en 2016 afin d'honorer le père de Louis Garneau, pour son dévouement à la cause.

Louis Garneau, qui appuie l'organisme depuis plus de 20 ans, est l'essence de cette maison. Il a fait le vœu de vie d'aider *Les Petits Frères* jusqu'à sa mort. Ainsi, au tout début, il versait la somme intégrale des conférences qu'il donnait partout au Québec à l'organisme pour entre autres s'occuper du Chalet du Lac St-Joseph. Puis, en 2009, il lança le Granfondo Garneau-Québecor, une randonnée de 110 km entre Trois-Rivières et Québec, qui accueillent 2 000 cyclistes par année et qui redonne 100% des profits à l'organisme. Ceci permet de redonner plus de 600 000 \$ aux *Petits Frères* et d'assurer l'administration et rénovation du chalet année après année.

Mais 2020 est une année difficile pour *Les Petits Frères*. Car en plus d'être limités physiquement pour les visites et activités des Grandes Amies ou Grands Amis, de nombreux événements de financement, dont le Granfondo Garneau-Québecor ont été annulés et reportés à l'an prochain. « *C'est difficile car on ne peut plus visiter les Grands(es) Amis(es) et leur organiser des activités. La maison du Lac-Saint-Joseph*

est même fermée cet été » indique Caroline Viviers, directrice régionale Est du Québec. L'organisme, avec l'aide de tous les bénévoles, s'assure quand même d'une présence auprès des Grands(es) Amis(es). « *Nous les appelons de façon hebdomadaire ou plus si le besoin se fait sentir, nous leur envoyons des lettres à toutes les semaines car les personnes du Grand Âge aiment recevoir du courrier, et avons même pu faire livrer des repas du resto ou des fleurs pour qu'ils sachent qu'on est là* », poursuit Madame Viviers. Plusieurs Québécois ont fait des dons lors du spectacle « *Une chance qu'on s'a* » ce printemps qui était organisé avec TVA, Télé-Québec et le Gouvernement du Québec. Ces dons ont d'ailleurs permis à l'organisme d'assurer une continuité pour les prochains mois. Mais en ce contexte de pandémie, plusieurs personnes se sont retrouvées à vivre ce que les personnes aînées isolées vivent chaque jour. Mais une fois la crise passée, l'isolement demeurera pour ces dernières. C'est pourquoi il faut continuer. Chaque dollar compte et peut faire la différence.

Si vous voulez aider et contribuer, s.v.p. visitez : www.contrerisolement.ca

En vous remerciant de votre grande générosité.

Caroline Viviers
Directrice régionale Est du Québec
Les Petits Frères
168, rue Chabot
Québec (Québec) G1M 1K5
418-683-5533, poste 12





Madame, Monsieur,

Le Club de golf du Lac-St-Joseph a été acquis en novembre 2018 par 36 investisseurs regroupés au sein de 17 cellules actionnaires.

Le but de ces investisseurs, la majorité étant des résidents des alentours du lac Saint-Joseph, était de préserver un patrimoine de verdure important et adjacent au lac: le Club de golf du Lac-St-Joseph, dont la survie était menacée.

Donc les investisseurs ont consacré les sommes nécessaires à la poursuite des opérations ainsi qu'à l'amélioration des infrastructures et du service à la clientèle.

Après une saison d'opérations, les commentaires des personnes qui ont fréquenté le Club sont unanimes, Le virage a été réussi et les utilisateurs vivent une merveilleuse expérience « golfique » de qualité à un prix très concurrentiel.

Nous avons développé un produit extraordinaire!

Maintenant pour en assurer la pérennité, il faut le présenter et le vendre pour attirer de nouveaux membres et augmenter la fréquentation des visiteurs.

C'est la raison pour laquelle nous lançons un appel auprès de nos concitoyens de Lac-Saint-Joseph et que nous sollicitons votre appui en vue de la prochaine saison.

Faites équipe avec nous ! Devenez des ambassadeurs du club en vous ajoutant à titre de nouveau membre et profitez d'une promotion exceptionnelle.

Informez-vous auprès de notre directeur général Frédéric Théberge qui vous présentera avec plaisir les différentes formules d'abonnement. Vous pouvez le rejoindre au numéro (418) 875-2078.

Pour les non-golfers, votre appui sera apprécié tout simplement par l'achat de forfaits disponibles pour les membres de votre famille et vos amis. Pour les gens d'affaires, des forfaits corporatifs flexibles sont disponibles pour remercier votre clientèle ou vos employés.

Parlez-en à votre entourage, répandez la bonne nouvelle, nous avons un des plus beaux clubs de golf de la région de Québec.

Préservez ensemble cet actif de verdure exceptionnelle près du Lac-Saint-Joseph. Aidons à conserver notre club de golf!

Cordialement vôtre,

Michel Verreault, président
Howard Bowles, vice-président
Richard Bertrand, vice-président
André Desjardins, secrétaire
Michèle Lavoie, trésorière
Louis Paquet, administrateur
Denis Desharnais, administrateur
Carl Beaudoin, administrateur
Michel C. Bernier, administrateur



MAISON À VENDRE

DIRECTEMENT DU PROPRIÉTAIRE



Très belle propriété en bordure du lac.
Plage de sable de 100 pieds.
Orientation sud.
Ensoleillement toute la journée.
3 chambres, 2 salles de bain, f
Foyer, garage chauffé et remises.
Pour visite ou informations:

Contacter: 418-875-4016

506 Chemin Thomas Maher, Lac Saint Joseph



L'efficacité a un nom...

LAUZON & LAUZON
AGENCE IMMOBILIÈRE

Tél. **418-648-2359** · lauzonlauzon.ca

Chantal Lauzon B.A.A



LAC ST-JOSEPH



PLUS DE 200 PIEDS DE FAÇADE SUR LE LAC, étonnant coucher de soleil, splendide aménagement paysager, grande plage de sable, quai en pierre. Faut voir cette chaleureuse propriété, la hauteur du salon. Garage double avec loft à l'étage, la véranda, patios

2 200 000 \$

LAC ST-JOSEPH



UNE RARETÉ, vue splendide, intime, immense terrasse sur l'eau, excellent rapport qualité prix **899 000 \$**

LAC ST-JOSEPH



VUE SUR LE LAC, construction récente et supérieure, en plus d'un garage avec loft, splendide aménagement paysager

Établie depuis plus de 25 ans...

Secteur

RÉSIDENTIEL & COMMERCIAL

Merci à nos publicitaires!



CONSTRUCTIONS
BEAUBOIS

Licence RBQ : 1695-6450-38

CONSTRUCTION ET RÉNOVATION RÉSIDENTIELLE

*Artisan de votre bonheur
depuis plus de 38 ans!*



✓ Vaste expérience ✓ Travaux garantis ✓ Service incomparable ✓ Professionalisme reconnu ✓ Réalisations de qualité

constructions**beaubois**.com

418 871-8884

TECHNO ROUTE

INFORM@TIQUE

Réseau
Mise à jour
Consultation



Service à domicile sur tous systèmes informatiques
résidentiel et commercial

Marco Landry
78, rue des Dériveurs
Fossambault-sur-le-Lac
G3N 2A8

Tél.: (418) 875-0205
technoroute@webnet.qc.ca

Nicolas Gosselin 
Arboriculteur et élagueur diplômé

- Élagage et émondage
 - Abattage
 - Taille de haie
 - Fertilisation
- tél.: 418-875-0176
cell.: 418-559-5690
- Estimation gratuite**

plomberie
Jean-François Drolet

Entrepreneur spécialisé en plomberie
& système de pompage des eaux souterraines



418 929-8894
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier



Michel D'Amours

Courtier immobilier
Cell. : 418 265-8383

 **RE/MAX 1^{er} CHOIX** (2003)
AGENCE IMMOBILIÈRE
FRANCHISÉ INDÉPENDANT ET AUTONOME
DE RE/MAX QUÉBEC INC.
325, rue Marais, Bureau 250
Québec QC G1M 3R3

Bur.: 418 683-9300 • Fax: 418 687-3629



Calendrier des activités

DATE	ACTIVITÉS	LIEUX
17 août 2020	Séance du Conseil Municipal	Salle du Conseil Hôtel de Ville
21 septembre 2020	Séance du Conseil Municipal	Salle du Conseil Hôtel de Ville
5 octobre 2020	Collecte des objets encombrants (Monstres)	Chemin Thomas-Maher
12 et 26 octobre 2020	Collecte des feuilles 	Chemin Thomas-Maher
19 octobre 2020	Séance du Conseil Municipal	Salle du Conseil Hôtel de Ville
9 novembre 2020	Collecte des feuilles 	Chemin Thomas-Maher
16 novembre 2020	Séance du Conseil Municipal	Salle du Conseil Hôtel de Ville
21 décembre 2020	Séance du Conseil Municipal	Salle du Conseil Hôtel de Ville

ORGANISMES HORS TERRITOIRE

APPELSJ	418 522-0664
Bibliothèque Anne-Hébert	418-875-4758
CBJC	418 875-1120
Cercle des Fermières	418 875-3368
Chevaliers de Colomb	418 875-1119
Clinique médicale Ste-Catherine	418-875-0600
Club l'Age d'Or	418 875-3410
Club de motoneige	418 875-2650
Comité d'aide aux malades et à la mortalité	418 875-3364
Corp. Artistes et artisans	418 875-3701
Popote Multi-services	418 845-3081
Société piste Jacques-Cartier/Portneuf	418 337-7525



Michel Croteau
Maire de
Lac-Saint-Joseph

Yvan Duval

District #1

*Nos. civiques
2 à 134*



Jacques Tessier

District #2

*Nos. civiques
134 à 262*

Jean-Sébastien Sheedy

District #3

*Nos. civiques
264 à 389*



Jocelyne Boivin

District #4

*Nos. civiques
390 à 522*

Claude Tessier

District #5

*Nos. civiques
524 à 888*



Clément Gignac

District #6

*Nos. Civiques
890 à 1075*

STATION TOURISTIQUE DUCHESNAY

BISTRO-BAR LE QUATRE-TEMPS

- Ouvert à tous, 7 jours
- Brunch tous les dimanches de 8 h 30 à 13 h 30
- Plats à la carte en soirée à partir de 15 \$

aubergeduchesnay.com | 418 875-2711, poste 4194

Photo : Benoît Camirand